

5.00 crédits

40.0 h + 15.0 h

Q1

Enseignants	Cavalieri Chiara ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	Ce cours aborde les théories et méthodes des projets et processus urbains, territoriaux et paysagers comprenant la contextualisation par rapport aux défis de transition socio-écologique ; l'étude des dynamiques à l'œuvre entre urbanisation, urbanisme et ressources naturelles et paysagères ; des concepts théoriques issus des écologies urbaine et territoriale et du paysage ; des dispositifs d'aménagement, d'adaptation et de résilience justes face à la crise écologique ; de la matérialisation des processus de transformation des territoires et de leur mise en œuvre. Il permet la compréhension critique des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire contemporains.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : - Reconnaître et comprendre les modèles et les théories qui forment notre mode d'appréhension actuel des territoires urbanisés (au sens large), - Analyser une situation territoriale complexe, en repérant ses éléments structurants à la fois bâtis et non bâtis, en identifiant les infrastructures urbaines, paysagères et environnementales à plusieurs échelles, en reconnaissant les modèles théoriques sous-jacents ; en posant des hypothèses sur les interactions environnementales, techniques, économiques et politiques qui l'ont produite, - Construire une position critique par rapport aux processus de transformation urbaine et territoriaux contemporains à partir des enjeux de chacune des écologies territoriales, notamment en matière de développement durable et de transition. Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : - AA1.1 Hiérarchiser les paramètres et les enjeux d'une situation donnée. - AA1.2 Justifier les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention. - AA3.3 Comprendre et croiser des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture. - AA5.4 Argumenter et agir en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable. - AA6.4 Intégrer les exigences du développement durable dans le processus de recherche : question, corpus et veille scientifique.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Dans le cadre de ce cours, les étudiant-es sont évalué-es de deux manières : - l'évaluation continue et certificative incluant un travail obligatoire à remettre en session (50% de la note finale) - un examen oral en session (50% de la note finale) * L'enseignant.e s'autorise à inviter des membres extérieurs pour l'évaluation finale. Ceux-ci sont habilités à évaluer les étudiant.e.s pour cette part du travail qui leur serait présentée.
Méthodes d'enseignement	Le cours propose des exposés théoriques, -en prévoyant aussi des invités extérieurs-, des séances de travail, des moments des discussions et d'affichages collectifs. Les étudiant.e.s seront guidé.e.s dans la réalisation d'un travail de groupe portant sur l'expérimentation de la démarche d'un projet urbain capable d'interroger l'échelle du territoire.
Contenu	Cette unité d'enseignement se concentre sur le projet urbain contemporain, en approfondissant à la fois son évolution et ses écologies — les systèmes de relations, humaines et non humaines — qui, au fil du temps, ont émergé comme matière du projet de ville. À travers des exposés de théories, de méthodes, de projets ainsi que l'application sur des études de cas concrètes, les étudiant-e-s seront amené-e-s à acquérir et à appliquer des outils, des champs de connaissance et des techniques propres à un projet centré sur l'espace ouvert, de la petite à la grande échelle. Le cours s'organise en trois parties : (a) <i>concepts</i>. Cette partie aborde l'évolution du projet de ville comme projet de « l'espace entre les choses », où le plein se définit à partir de la conception du vide, de ses usages et de ses surfaces. À travers l'analyse de projets-manifestes et des exercices d'analyse, les étudiant-e-s seront guidé-e-s vers une lecture diagrammatique des projets et de l'espace ; (b) <i>écologies</i>. Cette partie introduit les systèmes — naturels ou artificiels — auxquels le projet urbain se confronte, modifiant inévitablement leur

	cours et leurs infrastructures. Les étudiant·e·s seront sensibilisé·e·s à un type de projet non seulement conscient des écologies (eau, sol, air, faune, flore), mais aussi capable de construire des espaces de cohabitation plutôt que d'appropriation ; (c) <i>espaces</i> . Cette partie aborde la lecture des différentes strates du projet — matériaux, revêtements, techniques — dont le choix met en relation l'échelle locale avec des systèmes et des écologies à une échelle plus large.
Ressources en ligne	moodle
Autres infos	Langue : Français Ce cours est organisé tous les deux ans (en alternance avec LARCI2151)
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	5		